

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/06/2009

Réception par le Prefet : 15/06/2009

Publication : 19/06/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-9-4-2

Séance du vendredi 12 juin 2009

FONDS D'ACTION GERONTOLOGIQUE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°E6-2008 du 20/03/2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde une subvention de 1.500 € à l'Association des Centres de Soins de CERNAY et environs (SANTEA) pour son action d'aide aux aidants.
- ❖ Accorde une subvention de 1.000 € à la CPAM de COLMAR pour la tenue de conférences et d'ateliers thématiques sur la promotion de la santé des personnes de 55 ans et plus.
- ❖ Accorde une subvention de 1.200 € au Comité Départemental FFEPMM Sport pour Tous du Haut-Rhin pour son action en faveur d'une activité physique adaptée au sein des foyers de l'association ALEOS.
- ❖ Accorde une subvention de 2.575 € à l'Institut Régional pour la Formation des Adultes (IRFA-Est) pour la tenue de conférences et d'ateliers pour la prévention des chutes de la personne âgée.
- ❖ Accorde une subvention de 14.750 € à l'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires Agricoles et Ruraux d'Alsace (ASEPTARA) pour la tenue de trois types d'actions de prévention auprès des personnes âgées : Les ateliers Bien Vieillir, Le programme « L'Équilibre, où en êtes-vous ? », L'action « PAC Euréka ».

Ces sommes sont prélevées sur le Fonds d'Action Gériatrique,
Opération 2009-I 711-9999 imputation 65-53-6574-3097-010.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions